

Dans le Finistère, l'éducation catholique « a créé son propre système face au harcèlement »

Prônée par l'Éducation nationale, la méthode de préoccupation partagée a été utilisée dans l'enseignement catholique du Finistère pour régler une situation de harcèlement scolaire. Pourtant, la direction diocésaine n'a pas souhaité être formée à cette méthode et a mis en place « un système anarchique » et « contre productif » dans ses établissements selon les créateurs de la méthode française.

« **Nous avons mis en place la méthode de préoccupation partagée.** » C'est ce qu'affirmait la direction diocésaine de l'enseignement catholique du Finistère (DDEC 29) la semaine dernière.

Elle justifiait « **avoir fait tout ce qu'il fallait** » en mettant en place cette méthode dans la classe d'une petite fille harcelée. « **C'est faux** », selon la maman de l'enfant de 9 ans qui a été contrainte de changer d'établissement après plus d'un mois et demi « **de coups et insultes.** »

« Ce n'est pas la méthode de préoccupation partagée »

Cette méthode, instaurée en France en 2012 par Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier, est axée sur l'accompagnement de la victime ainsi que sur l'échange avec l'intimidateur. Elle met de côté la sanction directe du harceleur pour réellement comprendre la situation.

Dans les établissements formés à cette technique, une équipe pédagogique constituée de volontaires est mise en place. L'objectif ? « **Faire des entretiens oraux, libérer la parole et régler la situation par la conversation au maximum** », explique Jean-Pierre Bellon.

Avec son centre Resis (Centre de ressources et d'études systémiques contre les intimidations scolaires), Jean-Pierre Bellon a formé depuis 2017, plus de 80 000 personnels de l'éducation en France, mais aucun dans l'enseignement catholique du Finistère.

Dans un document PDF, encore en ligne sur son site la semaine dernière, la direction diocésaine expliquait le fonctionnement de la méthode de préoccupation partagée (MPP) à sa manière.

Quelques pages qui révoltent Jean-Pierre Bellon : « **La DDEC 29 a créé son propre système face au harcèlement. C'est un micmac de notre méthode avec un peu d'éléments d'une technique anglaise et d'une autre canadienne. Ils forment leurs enseignants à une technique qui n'a aucun sens.** »

Le principal risque de cette « **fausse formation** » pour Marie Quartier,

membre du groupe d'experts des questions de harcèlement scolaire du ministère de l'Éducation nationale, c'est l'impact sur les enfants. **« La MPP demande des moyens. Il ne faut pas faire n'importe quoi sous peine d'empirer des situations. »**

« 85 % de taux de résolution au niveau national »

« C'est une méthode qui a fait ses preuves quand elle est appliquée sérieusement, affirme au téléphone le ministère de l'Éducation nationale. Nous avons 85 % de taux de résolution. »

Une version contestée par la DDEC 29

Recontactée, la DDEC 29 se défend en affirmant, finalement, ne pas mettre en place la méthode de préoccupation partagée.

Concernant le fameux document PDF, la direction diocésaine ne comprend pas **« pourquoi il était encore sur notre site, sûrement un bug »**. Elle explique avoir utilisé ce document en 2017, époque où elle cherchait comment lutter contre le harcèlement dans ses établissements.

« Nous n'avons pas le même point de vue que M. Bellon sur la gestion du harcèlement et avons mis en place une autre méthode », insiste la direction diocésaine.

Pourtant, lors d'un autre cas de harcèlement scolaire en novembre, les parents nous avaient assuré que c'était bien la méthode de préoccupation partagée qui était mise en place.



La direction de l'enseignement catholique du Finistère était en 2022 à la tête de 286 établissements allant de la maternelle au lycée (source Insee).

La direction de l'enseignement catholique du Finistère était en 2022 à la tête de 286 établissements allant de la maternelle au lycée (source Insee).

Ouest France

par Amaury Caillault

